



Janvier 2024

Informations municipales

04 74 02 02 02

rivolet.mairie@orange.fr

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Vœux de la municipalité	1
Conseil municipal	2
Auberge de Rivolet	2
Permanence "Rivolet Infos Accueil Numérique"	2
Conférence / Débat sur la Parentalité	2
Le Sou des Ecoles	2
Définition : l'agriculture syntropique	2
Journée participative pour l'aménagement de l'aire de loisirs	3
Espace info énergie du Rhône	3
La classe en 1	3
ASL - Les Rivoliennes : renforcement musculaire	3
Réunion des associations	3
Saint Vincent	4
Randonnée mensuelle - A.S.L.	4

Dates à retenir

01 au 11/01 : Fermeture de l'auberge
04 et 18/01 : Permanence « Rivolet Infos Accueil Informatique »
09/01 : Galette des rois – Classe en 1
10 et 24/01 : Espace Info Energie du Rhône
12/01 : Vœux de la municipalité
18/01 : Conseil municipal
20/01 : Aménagement participatif de l'aire de loisirs
22/01 : Réunion des associations
26/01 : Saint Vincent
28/01 : Randonnée mensuelle – A.S.L.
06/02 : Conférence/Débat sur la Parentalité

"En janvier on se souhaite la bonne année et la bonne santé !"



MAIRIE

Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus.

Une permanence sera tenue par les élus les mardis 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024 à 18h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Madame Catherine BUTET au 04 26 74 42 84 ou Monsieur Charles ORTONNE au 04 74 03 42 37.

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de Rivolet <http://www.rivolet.fr>: Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30.

Vœux de la municipalité

La municipalité est heureuse de vous présenter ses vœux le **vendredi 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes.**

Ce sera une belle occasion de rencontres et d'échanges sur le présent et l'avenir.
A la suite des vœux de Madame le maire et l'accueil des nouveaux habitants, le verre de l'amitié vous sera proposé.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 18 janvier à 19h30** dans la salle de réunion de la mairie.

Auberge de Rivolet

L'auberge de Rivolet sera fermée du 1^{er} au 11 janvier 2024 inclus.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives.

En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers. C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois de janvier, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 4 et 18 janvier, de 18h à 19h en mairie de Rivolet.**

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Conférence - Débat sur la Parentalité

La municipalité et les communes environnantes proposent, en partenariat avec le CIAS de l'Agglo, une conférence/débat autour de la parentalité **le mardi 6 février 2024 de 20h à 22h** à la salle des fêtes de Rivolet.

Cette conférence intitulée "Être parent, quel chemin ! Pas toujours facile... quand les attitudes et émotions de mon enfant viennent réveiller les miennes" sera animée par Madame Cindy PERRIER, accompagnante en parentalité "Les Ateliers de le Grenouille Zen".



ECOLE

Vente de gâteaux à l'école – Sou des écoles

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 26 janvier**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.



ENVIRONNEMENT

Définition : L'agriculture syntropique

L'agriculture syntropique permet la restauration de terres fortement dégradées et peu productives, en créant un environnement arboré productif, économiquement viable, riche en biodiversité, et sans apports exogènes (fertilisants, intrants chimiques, etc.).

Ce type d'agriculture, originaire des zones tropicales, commence à émerger en zone tempérée, notamment en France où il tend à se développer depuis quelques années.

Source Agroforesterie

Journée participative pour l'aménagement de l'aire de loisirs : samedi 20 janvier

A l'automne, des arbres ont été plantés et les jeux ont été installés sur l'aire de loisirs.

Avec l'aide de Benjamin Jayr, intervenant en permaculture, nous poursuivrons ce beau projet d'aménagement avec le débroussaillage de l'ancien sentier ombragé et bucolique qui passe en haut du terrain : **samedi 20 janvier entre 10h et 16h30 sur l'aire de loisirs.**

A midi, nous déjeunerons à l'auberge dans la salle du haut.

Vous pouvez participer à l'ensemble de la journée ou passer simplement un moment selon votre envie et vos disponibilités.

A apporter (si possible) : sécateur, cisailles, pantalon, gants, eau

Il y aura des tâches adaptées à chacun, si vous êtes partants, rendez-vous ce 20 janvier sous le pressoir pour un chantier communal, participatif et convivial !

L'espace info->Energie du Rhône

Cet espace renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie. Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. **Sur RDV au 04 37 48 25 90**

Les permanences locales de 9h30 à 16h30 : **10 et 24 janvier de 9h30 à 16h30.**

Adresse : 13 rue Claude Bernard - 69400 Villefranche-sur-Saône

Informations disponibles sur le site internet : www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/



ASSOCIATIONS

La Classe en 1

"La classe en 1 invite l'ensemble de ses conscrit-es ainsi que leur famille (conjoint-es, enfants) à partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois **le mardi 9 janvier 2024** à partir de 19h chez Josette Duvernay, 1086 route de la croix de fer à RIVOLET.

C'est l'occasion, pour toutes les nouvelles personnes qui souhaitent nous rejoindre, de découvrir les conscrit-es dynamiques de la "1" !

Merci de bien vouloir nous signifier votre présence en écrivant à classe1rivolet@gmail.com"

ASL Les Rivoliennes : renforcement musculaire

Venez nous rejoindre pour finir l'année scolaire en forme ! Deux cours par semaine sont dispensés par nos super coachs :

- Lundi 18h30 avec Ronan : cours intensif type circuit training,
- Mardi 18h30 avec Chloé : travail du muscle profond et positionnement.

De janvier à juin : 60€ pour lundi ou mardi, 90€ pour les deux.

N'hésitez pas à me contacter pour un cours d'essai gratuit : audebrisseau@hotmail.com ou 06 77 07 88 33

Aude Brisseau, Secrétaire ASL

Réunion des associations

La municipalité propose aux associations du village une rencontre **le lundi 22 janvier à 20h dans la salle de la mairie.** Un petit pot de l'amitié clôturera cette réunion.

Saint Vincent

*Saint-Vincent est le « patron » des vigneron, et une fête a lieu dans de nombreux vignobles sous différentes formes. Les Vincent nommés en 2023 vous donnent rendez-vous le **vendredi 26 janvier 2024** à la salle des fêtes de COGNAC pour une soirée dégustation, buffet et convivialité... Renseignements auprès de : Amandine MARC, Baptiste VALENCIN et Didier COMBIER.*

ASL – Randonnée mensuelle

*La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 28 janvier** (le 4^{ème} dimanche du mois).
Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures*

Mot de Monsieur Thomas GUICHARD -CHUZEVILLE

« Je me présente Thomas Guicard-Chuzeville, habitant résidence mairie de Rivolet.

Je suis issu comme vous peut-être d'une famille active dans le monde des conscrits.

J'ai naturellement rejoint les conscrits de Villefranche-sur-Saône, où j'ai été élu président de la classe 2024.

Les conscrits ont des traditions bien ancrées, l'une d'entre elles se trouve être le réveil du président. Cette tradition demeure comme étant une tradition importante et de ce fait il va donc y avoir des conscrits avec des voitures qui vont venir tôt le matin.

C'est donc due à cette tradition que le dimanche 28 janvier des conscrits vont se rendre sur la place du village et faire du bruit dans l'optique de me réveiller.

Je m'excuse donc pour le bruit qui sera occasionné très tôt le matin à 8h.

Cet évènement est exceptionnel et n'est pas voué à être répété c'est donc pour cela que je m'excuse par avance et vous demande de faire preuve d'une certaine indulgence pour que nous puissions tous passer ce moment sans débordements inutiles.

Merci de m'avoir lu et veuillez m'excuser pour la gêne occasionnée ».

Thomas Guicard-Chuzeville, Président Classe 2024

LA MUNICIPALITE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024

La Mairie de RIVOLET

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare du mois de décembre qui était le troglodyte mignon !

Qui suis-je ?

Le mois dernier, la devinette portait sur l'un des plus petits passereaux d'Europe. Le troglodyte mignon. Aujourd'hui je me présente comme étant le plus grand des passereaux au monde ! Vous me voyez en montagne, mais depuis quelques années, grâce à vos programmes de protections, je vole au-dessus des collines de Rivolet. Je suis omnivore et nécrophage, une sorte d'éboueur des champs à la recherche de cadavres d'animaux. Ma voix de basse au son rauque s'entend de loin. Levez la tête et vous me verrez en vole planer ou faire des acrobaties aériennes avec ma compagne. Ma silhouette se détache bien dans le ciel, ma queue en forme de losange ne peut être confondue avec celle de ma cousine qui elle porte son gouvernail en éventail !

Vous avez la réponse ?

Envoyez-la à l'adresse de la mairie : rivolet.mairie@orange.fr